



Conseil de sécurité

Distr. générale
23 mars 2001
Français
Original: anglais

Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen

Additif

Conformément à l'article 11 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct ci-après.

La liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi est publiée dans le document S/2001/15 du 19 mars 2001.

Au cours de la semaine se terminant le 6 janvier 2001, le Conseil de sécurité n'a pris de décision sur aucune des questions figurant sur cette liste.
